

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, rue Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE

Les plus sages observations, les protestations les mieux motivées, précédant les abstentions les plus dignes, n'y ont rien fait..... Tout a été voté.

Nous sommes condamnés par la majorité républicaine à payer, dans le courant de l'année qui vient de naître, la bagatelle de *plus de quatre mille millions*, non compris certaines autres charges, comme celles qui résultent des droits d'octroi.

Pour essayer de rendre la pilule moins amère, on la fractionne en plusieurs morceaux. On paie :

1° A titre de budget dit ordinaire.	fr. 3.044.366.806
2° A titre de budget appelé sur ressources spéciales.	416.931.429
3° A titre de budgets annexes rattachés pour ordre.	84.517.763
4° Enfin à titre de budget qualifié d'extraordinaire.	529.541.033
TOTAL ÉGAL, FR.	4.075.357.031

Il est vrai de dire que nos parlementaires ont fini par trouver quelque compensation aux 78 millions qu'on donne en plus de traitement aux fonctionnaires français depuis quelques années, aux 4 millions dont on a majoré les appointements des seuls employés des administrations centrales, aux huit millions de pensions distribuées aux héros qualifiés de prétendues victimes du coup d'État, aux huit autres millions également de pension qu'il a fallu donner aux fonctionnaires qu'on a mis à la retraite prématurément, afin de pouvoir les remplacer par des frères et amis qu'on a pourvus d'autres millions sous la forme de traitement d'activité, etc., etc., etc.

Mais on a le droit de trouver la compensation un peu maigre. Qu'est-ce, en effet, à côté de ce monceau de millions, que : 1° les 20.000 fr. qu'on a cru devoir enlever aux pères Lazariste et aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dont, M. de Saint-Vallier, notre ancien ambassadeur à Berlin, a dit à la tribune du Sénat, qu'il constituait la *pièce d'angle, la base même de notre influence traditionnelle et séculaire sur les populations chrétiennes de l'Orient* ; 2° et même les 300.000 fr. dont on privera cette année les maîtrises et les bas chœurs des cathédrales.

Belle économie que 300.000 fr. Ce n'est pas à dédaigner assurément. Mais, abstraction faite de l'esprit qui préside à ces éliminations franc-maçoniques, à quel prix obtenez-vous d'aussi piètres résultats ? au prix d'un amoindrissement à l'extérieur, de la *ruine de l'éducation morale, sérieuse et véritable*. Et qu'on ne nous taxe pas d'exagération, c'est un homme compétent qui tient ce langage, c'est Gounod lui-même. « Mon cher ami, écrivait-il à M. Lember-Sainte-Croix, sénateur, en me rappelant que le Sénat était saisi de la discussion relative au maintien ou à la suppression des maîtrises de France, vous m'avez demandé de vous faire connaître mon opinion à ce sujet, je vous en donne la substance et je m'en remets à vous pour la défense d'une cause dont le triomphe ou la défaite sont, à mes yeux, d'un intérêt capital pour l'avenir même de la musique dans notre pays. La thèse se résume tout entière dans ces deux points très simples et incontestables : 1° Tout ce qu'il y a eu de grands musiciens a été formé par les maîtrises ou par l'esprit des maîtrises ; 2° les supprimer, c'est prendre le plus court moyen de ruiner l'éducation musicale sérieuse et véritable.

« Le moyen âge d'abord est là tout entier pour répondre ; l'Orient et l'Occident sont unanimes : les cathédrales sont l'œuvre de l'architecture et de la musique.

« A la renaissance, l'Angleterre, les Flandres, l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie enfantent des légions innombrables de musiciens célèbres, tous consacrés à la glorification de l'art religieux auquel ils ont donné des chefs-d'œuvre. Il suffit de rappeler, entre autres, les noms de Palestrina, en Italie, de Victorio, en Espagne, d'Orlando de Lassus, en France, de Taffis, en Angleterre sous Elisabeth, de Jean Certon, de Claude Gordinel, de Clément Jeannequin, de Josquin des Prés et tant d'autres.

« Plus tard, Sébastien Bach, ce colosse sur lequel repose toute la musique des temps modernes, Haendel, le géant de l'oratorio en Angleterre. Plus près de nous encore, en Italie, Marcello, Clari, Pergolèse, Porpore, le maître du grand Haydn. De nos jours enfin, l'abbé Vogler, le maître

de Weber et de Meyerber. J'en passe et des meilleurs. Et tout ce qui est vrai pour les musiciens compositeurs l'est également pour les chanteurs. L'art du chant est sorti des maîtrises. Lablache, Faure ont été enfants de chœur. Il faut être complètement étranger à l'art du chant pour méconnaître la cause d'un tel résultat. Cette cause est la connaissance et la pratique du plain chant. Là est le secret de l'éducation musicale des grands compositeurs et des grands chanteurs. Le plain chant est la clef de la plus haute et la plus féconde initiation à la science de l'harmonie et de l'ampleur, la mélodie. Pour ce qui concerne les ressources et l'étendue de l'harmonie dans le domaine de la composition, j'en appelle aux œuvres impérissables de Palestrina et de Sébastien Bach, ces deux grands docteurs.

« Il y a plus. Je ne sache pas une œuvre sortie du cerveau d'un grand maître qui puisse affronter le parallèle avec la majesté redoutable de ces chants sublimes que nous entendons chaque jour dans nos temples pendant les cérémonies funèbres, le *Dies iræ* et le *De profundis*. Rien n'atteint à cette hauteur ni à cette puissance d'expression et d'impression. Les maîtrises sont peut-être le seul lieu où l'étude du chant se poursuive et puisse se poursuivre à l'abri de la plus pernicieuse des préoccupations, celle de l'effet ; préoccupation, fille de la vanité, et qui ne peut pas créer de serviteurs à la vérité. La cause des maîtrises est celle de la probité musicale. Voilà, mon cher ami, ce qu'il faut défendre et sauver sous peine d'assister au déclin et à la ruine du grand art en musique. »

Nous avons tenu à reproduire intégralement cette lettre remarquable de l'homme le plus autorisé de ce temps. Elle contribue à donner la mesure de l'intelligence profitable au pays, qui préside à la répartition des largesses du budget. D'un côté, des millions et des millions jetés en pâture à certaines fonctions et à certains antécédents, heureux qu'on doit se dire, quand les uns ou les autres ne sont qu'inutiles, sans être dangereux, et de l'autre de prétendues économies, qui n'en ont que l'apparence et le nom et dont l'unique résultat est une satisfaction donnée à l'esprit de secte au mépris de l'intérêt national. Espérons qu'à Lyon où la maîtrise de la Cathédrale est si bien représentée, les grandes interprétations auxquelles nous a habituées M. l'abbé Neyrat n'auront rien à souffrir des agissements des gouvernants actuels.

* *

Nous ne saurions passer sans saluer une belle et énergique protestation de M. Lucien Brun, à propos de l'instruction publique. Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que le peu d'espace dont nous disposons ne nous permette pas de reproduire textuellement *in extenso*.

Le très honorable sénateur n'est pas monté à la tribune pour discuter le thème de ce que doit être la mission du gouvernement en matière d'enseignement. Il s'est borné à rappeler que le rôle principal de l'État doit être de défendre la liberté, de favoriser les initiatives particulières, de les suppléer au besoin, d'assurer leur liberté mais, qu'il ne doit faire que ce que les pères de familles et les associations libres ne peuvent pas ou ne veulent pas faire.

Cette thèse laissée de côté, M. Lucien Brun s'est, à bon droit, préoccupé de la conduite tenue dans le monde officiel à propos des contributions d'écoles. On sait, à cet égard, qu'une loi du 1^{er} juin 1878 a créé une caisse qui doit être alimentée par des fonds dits de subvention ou d'avances à remettre aux communes à charge de remboursement. Un premier capital de 120 millions a été constitué. Mais déjà, à l'heure actuelle, il y en a plus de 220 dépensés ; on en a demandé 140 autres et l'on se rappelle avec quelle légèreté de cœur et de langage le ministre Jules Ferry parlait à l'association polytechnique, de la nécessité de 700 millions. On se souvient d'ailleurs de ce propos tenu dans les couloirs de la Chambre par un membre de la commission du budget et rapporté par M. Paul de Cassagnac. C'en est pas 700 millions c'est 1.500 millions que l'instruction primaire nous coûtera (*Journal officiel*, 27 décembre 1882, p. 2.194). Or il se trouve qu'un grand nombre de communes résistent à ce qu'elles considèrent avec raison comme une dépense ruineuse et inutile. Elles sont pourvues, grâce à certaines générosités, à certaines fondations : pourquoi un double emploi ? Ah ! C'est ici que se produit une intervention exclusivement politique, étrangère et même hostile à l'inté-

rêt communal, celle des préfets qui ont pour mission de détruire l'influence de l'école libre religieuse et qui viennent dire aux municipalités les plus pauvres : construisez une école, votez un dixième ou un vingtième de la dépense. Si vous le faites nous paierons à peu près tout ; sinon nous allons user de notre droit dictatorial ; nous vous imposerons d'office et vous paierez tout.

C'est en présence de cette attitude reprochée notamment au préfet du Rhône, que M. Lucien Brun s'est écrié dans un mouvement d'éloquence indignée : C'est un intolérable abus de pouvoir, c'est une pression administrative injuste, odieuse. J'ajoute que c'est gaspiller les deniers publics, que de bâtir des maisons d'école là où les communes ne le désirent pas et lorsque l'instruction publique n'a rien à y gagner.

Il est bon de faire remarquer que cette intervention politique va devenir d'autant plus funeste, que les préfets pourront désormais agir *malgré l'avis contraire du Conseil général*. Ce n'était qu'à l'état de menace, le 26 décembre à la Chambre des députés. C'est aujourd'hui une réalité par suite du vote du 28 à la Chambre basse.

Combien M. Lucien Brun avait raison de dire que jamais on n'a fait meilleur marché de toute espèce d'indépendance, et, rappelant le mot de Maury, d'ajouter que le plus terrible des despotismes, c'est celui qui prend le masque de la liberté. « Vous continuez, disait-il, à pratiquer cette théorie jacobine qui donne tous les pouvoirs à l'État et refuse toutes les libertés au citoyen. Les vœux, les volontés des populations, des conseils municipaux, des conseils généraux vont être violentés au profit des exigences de la secte. C'est la continuation de la campagne contre la religion qui a commencé avec l'article 7, qui s'est continuée par les décrets et par l'exclusion du prêtre de l'école, par l'expulsion de l'image du Christ.

« A la réussite de votre plan, qui se continue avec une habileté redoutable et une obstination de sectaires, vous sacrifiez tout, la paix des esprits, l'accord des citoyens, la liberté et l'indépendance des communes, jusqu'à l'équilibre du budget de la France. Notre budget n'est pas en réalité celui de l'instruction publique, *c'est celui de la guerre contre l'instruction religieuse*. Eh bien, ce budget, nos consciences révoltées s'opposent à ce que nous le votions, parce que vous prenez chez nous des armes pour nous combattre. Or, n'étant pas dupes, nous ne voulons pas être complices de ce qui est, permettez-nous le mot, un vrai détournement de fonds. »

Après ces citations malheureusement écourtées et tronquées, nous ne pouvons qu'engager nos lecteurs à lire dans l'*Officiel* du 27 décembre, le texte même de cette protestation qui ne laisse rien à désirer au fond comme à la forme.

* *

Nous ne voulons pas clore ce bulletin sans mentionner un fait politique important celui de la mort prématurée de M. Gambetta. La franc-maçonnerie européenne a fait et fait encore, à notre préjudice, autour de ce nom, trop de bruit, pour que nous mêlions autrement que par un souvenir notre très modeste voix à la foule de celles qui s'occupent de cette néfaste et encombrante personnalité.

Nous n'attendons pas des contemporains qu'animent à son égard des sentiments divers une justice calme et impartiale. La seule qui lui appartienne en ce moment est celle de Dieu lui-même. Puisse-t-elle n'être pas écrasante !

A. B.

COURSE AUX NOUVELLES

Nos finances. — Le budget ordinaire de 1882 va se trouver en déficit de 80 millions au minimum, chiffre officiel. M. Desnaud, en étudiant de très près la situation, arrive même à prouver que le véritable déficit serait de 312 millions. Quant au budget de 1883, il présente, dès à présent, sur le papier, après le vote des Chambres, un déficit de 711.714 francs, qui — toujours d'après M. Daynaud, — se transformera en un déficit réel de 190 millions.

Aux États-Unis, la diminution de la dette pendant le mois

GAMBETTA

e décembre seulement est estimée à 13 millions de dollars, à peu près 65 millions de francs. — Toutes les Républiques ne se ressemblent pas.

Rome. — Un journaliste républicain avouait, il y a peu de temps, que la papauté était la première puissance du monde. Nous venons de voir, en effet, la Russie entrer en négociations avec le Saint Siège, et on annonce maintenant que l'Angleterre a proposé au Vatican de nommer un agent diplomatique auprès de Léon XIII. — Seule au milieu de tous les États ébranlés et des hommes qui passent, l'Eglise reste forte, et, puissante dans la persécution même, continue sans défaillances sa grande et sainte mission.

Urbanité républicaine. — Le maire de Nelay (Côte-d'Or) vient de se distinguer. Dans une rixe de cabaret, il a cassé une bouteille sur la tête d'un de ses conseillers municipaux. Le sang a jailli avec force, et le docteur a été mandé en toute hâte pour donner des soins urgents à la victime de M. le maire. Ce dernier, nommé chevalier de la Légion d'honneur le jour de l'inauguration de la statue de Carnot, est le protégé et l'ami de MM. Magnin et Sadi-Carnot.

M. de Baudry d'Asson vient d'adresser au président de la Chambre une protestation indignée contre les trois renvois successifs dont a été l'objet son interpellation sur l'attentat de Rochecervière. Devant le mauvais vouloir de la Chambre, il déclare retirer son interpellation, comptant sur le bon sens public qui, dit-il, « a rendu son verdict, et nous venge suffisamment des infamies de la veille, en nous garantissant, pour un prochain avenir, justice et réparation. »

Drôme. — Le tribunal de Valence a prononcé son jugement dans l'affaire de M. l'abbé Lambert, curé de Chantemerle, traduit en police correctionnelle pour avoir critiqué et censuré la loi du 28 mars 1882 sur l'instruction laïque et obligatoire, et accusé d'avoir provoqué à la désobéissance de cette loi.

M. Lambert a été acquitté.

A quand donc la réforme de la magistrature??

Loir-et-Cher. — La commission des hospices de Blois a décidé que les sœurs de Saint-Paul de Chartres seraient prochainement remplacées dans la direction de l'établissement, par des infirmières laïques.

Pauvres malades! pauvres vieillards! dit à ce sujet un journal du pays.

Italie. — L'ambassadeur d'Autriche près le Vatican, M. le Comte Paar vient d'être l'objet d'un attentat de la part d'un révolutionnaire italien, Valeriani, qui a lancé deux cailloux contre sa voiture au moment où il venait de présenter à Léon XIII ses hommages et ses vœux à l'occasion du nouvel an. Voilà qui n'est pas de nature à rendre plus sympathiques les relations tendues entre les deux puissances.

M. Labuze. — Son traitement comme sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances n'avait pas été inscrit au budget de 1883, et cela, dit-on, par le fait de M. Tirard qui aurait voulu jouer un tour à son subordonné qu'il estime médiocrement. Qu'allait donc devenir l'infortuné Labuze? M. Duclerc est intervenu, et il a été décidé qu'on s'en tirerait au moyen d'un virement de crédits. Que d'expédients ingénieux offre la comptabilité républicaine!

L'élection législative de dimanche est, quoi qu'on dise, un véritable succès pour la cause conservatrice, M. Maire, qui n'avait, certes, pas caché ses opinions franchement catholiques et monarchistes a obtenu une minorité imposante de 2.141 voix entre 3.297 données à Brialou, candidat socialiste, et 2.930 à Guillaumon du comité central. Dans le canton de Neuville, M. Maire a eu une belle majorité. Il y a ballottage. Que les honnêtes gens de tous les partis s'unissent. Pas d'abstentions! et au prochain scrutin nous aurons la joie de voir succéder M. Maire à Bonnet-Duverdier.

Enseignement primaire. — Il y a quelques jours, au Sénat, M. de Saint-Vallier signalait au ministre de l'instruction publique l'empoisonnement des écoles primaires par le manuel Paul Bert. M. Duvaux répondit cyniquement: « C'est l'affaire des instituteurs! » Voilà les engagements de neutralité pris solennellement par M. Jules Ferry!!

Signe des temps. — Les vols et les scandales dans les églises se multiplient sans que l'autorité semble s'en émouvoir beaucoup, et les coupables ont jusqu'à présent réussi admirablement à se soustraire à la justice. L'Eglise de Notre-Dame de Versailles a été dévalisée avec une audace incroyable. A Angers, l'église de Saint-Joseph a été aussi le théâtre des exploits d'une bande de malfaiteurs qui ont arraché de l'autel de la Vierge des croix de la Légion d'honneur offertes en ex-voto par des officiers de l'armée, enfants du pays. Dans l'Eure, à Nice, dans le Morbihan, partout on signale des tentatives criminelles suivies toujours de succès et d'impunité.

Facultés Catholiques de Lyon. — Les conférences hebdomadaires du vendredi s'ouvriront le 12 janvier et auront lieu à huit heures précises du soir, toutes les semaines, jusqu'à Pâques.

Le vendredi 12 janvier, M. Valson traitera de quelques progrès récents de l'astronomie.

Et le vendredi 19, M. Gairal parlera de l'Eglise et du droit de naufrage.

Des cartes d'auditeur seront délivrées au secrétariat général, rue du Plat, 25.

Société de Géographie. — La séance solennelle et annuelle aura lieu dimanche 7 janvier, à 1 heure, salle de la Faculté des lettres, au Palais St-Pierre.

M. le Président exposera les progrès de la civilisation en Afrique.

On distribuera les médailles et récompenses.

M. de Brazza, à qui une médaille d'or a été votée en 1880, a promis de faire son possible pour assister à cette séance.

L'année 1882, en tombant dans l'éternité a voulu, à sa dernière heure, à sa dernière minute, laisser à la France une formidable leçon. Le 31 décembre, à onze heures cinquante-cinq minutes, M. Gambetta rendait le dernier soupir. L'homme qui depuis douze ans tenait le pays attentif à chacun de ses gestes, à chacune de ses paroles, est allé rendre compte de ses paroles et de ses gestes au Juge suprême de toute créature. Si M. Gambetta a senti venir l'heure pénible, quels ont dû être les sentiments intimes de son être? quels ont dû être ses pensées, ses remords peut-être? Sa mère, femme chrétienne à laquelle il a fait l'affront d'un enterrement civil, a-t-elle paru à ses yeux troublés et déjà voilés des ombres éternelles, comme un terrible reproche, comme une implacable protestation? Dieu seul le sait!

Pour nous, nous nous inclinons devant le cercueil de celui qui vient de mourir, comme on s'incline devant un ennemi tombé dans le combat. Durant la lutte, on frappe d'estoc et de taille, mais toute colère s'évanouit pour faire place à la pitié, quand l'ennemi a mesuré la poussière. Et ici, ce sentiment de pitié est d'autant plus grand, qu'il nous est impossible de ne pas voir dans l'événement de la semaine la main de Dieu. Qu'on se récrie tant que l'on voudra, nous ne nous laisserons point de le dire: l'homme qui, au premier jour de l'année 1882, était le maître incontesté de la France, et qui, au dernier jour de cette même année, meurt d'une mort mystérieuse, après s'être posé comme l'antagoniste de Dieu, cet homme, Dieu ne l'a élevé que pour rendre sa chute plus profonde, et pour donner à tous une leçon plus éloquente.

Pour qui veut réfléchir, il n'y a pas de petites causes, dans la marche des événements: qu'elle soit modifiée par une balle de revolver ou seulement par le grain de sable qui arrêta Cromwell, cette modification n'est point le fait du hasard, mais de la puissance qui dirige tout. Nul, nous le savons, n'en peut sonder les desseins, mais comme elle ne frappe que pour éclairer, il n'est point téméraire de chercher à analyser, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'enseignement qui vient de nous être donné.

Pour cela, nous allons parcourir très rapidement la carrière de M. Gambetta; nous le ferons sans haine, mais sans fausse délicatesse de sentiments, lui rendant, espérons-le, la justice qui lui est due.

M. Gambetta naquit à la vie publique en 1868, par une plaidoirie véhémente dans un procès politique. Ce fut là l'origine de sa fortune. L'année suivante il était député, et 1870, après la chute de l'Empire le voyait rassembler en ses mains tous les pouvoirs de la dictature. Ce qu'il en fit, on le sait trop. Nous ne voulons pas mettre en doute le patriotisme de M. Gambetta mais on ne saurait oublier toutes les illégalités qu'il commit alors; on ne saurait oublier certaines dépêches trop notoires qui montrent plus le jouisseur que le patriote; on ne saurait oublier les vexations qu'eut dès lors à subir, avec son approbation, le clergé dont tant de membres donnaient à ce moment, sur les champs de bataille, l'exemple du dévouement le plus absolu. Plus tard, M. Thiers ayant à se prononcer sur la politique de ce gouvernement de quatre mois (octobre 1870-février 1871), la nomma une « politique de fou furieux ».

Les ennemis de M. Gambetta ont-ils jamais dit contre lui quelque chose de plus fort? Pendant la Commune, l'ex-dictateur se retira à Saint-Sébastien; il revint après la répression. La première place était prise par M. Thiers; la France lassée avait cru pouvoir remettre entre les mains de cet homme d'Etat le soin de ses intérêts. M. Gambetta lui fit une guerre sourde, et quand M. Thiers eut été renversé, les deux anciens ennemis se trouvèrent d'accord pour saper l'autorité du maréchal de Mac-Mahon.

Le duc de Magenta était un illustre guerrier, mais point un homme politique. Son nom et son passé étaient pour la France une garantie d'ordre et de sécurité. Cela suffisait pour le perdre, on évoqua le « spectre noir », le « gouvernement des curés ». M. Gambetta fut l'inspirateur de cette tactique abominable qui rouvrait l'ère des haines religieuses. Il lui donna son mot d'ordre le 4 mai 1877 à Romans, dans cette phrase si tristement fameuse: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » S'irritant de toute résistance à ses prétentions, il s'enfonça toujours plus avant dans cette voie, et débarrassé de la présence du maréchal de Mac-Mahon, il imposa à son successeur cette lamentable politique anti-religieuse signalée par les décrets du 29 mars, les expulsions des 30 juin et 3 novembre 1880, et enfin par la loi du 28 mars 1882.

Lorsque, pressé par l'opinion publique, au mois de novembre 1881, il dut accepter de prendre le portefeuille ministériel, il appela à l'instruction publique un homme dont le nom seul était un outrage à la France chrétienne. O ironie terrible! c'est entre les bras de ce sectateur de la matière, de ce disséqueur d'animaux que M. Gambetta a rendu le dernier soupir!

Ce ministère que les admirateurs de M. Gambetta avaient appelé d'avance le grand ministère tomba plus piteusement qu'aucun de ses devanciers.

Le grand ministre s'était révélé incapable de quoi que ce soit et lui-même avait dit un jour d'épanchement: « Nous sommes des hommes d'opposition, mais pas des hommes de gouvernement. »

« Faire de l'opposition » voilà, en effet, tout ce qu'a su M. Gambetta et voilà pourquoi cet homme a été fatal à la France. Il a désorganisé toutes nos forces vives avec ses sarcasmes impérieux, ses brutalités incohérentes, ses colères d'enfant terrible. Que l'on compte les ruines morales qui jonchent à l'heure présente le sol de notre pays. C'est en grande partie son œuvre. On avait fini par s'apercevoir de sa véritable valeur et M. Gambetta avait depuis un an baissé dans l'estime publique, mais comme en France, l'engouement qu'on a eu pour une idole n'est jamais bien mort. M. Gambetta pouvait encore demain alors que les principes semés par lui auraient porté leurs fruits de désordre, être appelé comme sauveur, par ceux-mêmes qui l'avaient renversé après l'avoir élevé une première fois. Il

n'aurait rien sauvé sans doute, ceux qui ont semé le vent ne pouvant récolter que la tempête et il aurait encore sacrifié quelques-unes des dernières forces morales de notre patrie dans l'espérance de faire la part du feu. Dieu n'a pas permis cette redoutable éventualité; il a choisi son heure, et, à la porte pour ainsi-dire de cette année 1883 qui porte peut-être dans ses voiles d'importants événements, il a dit au dictateur d'hier: « Tu n'iras pas plus loin! »

Et maintenant, réfléchis ô peuple, instruis-toi au spectacle des événements. Vois comme elles sont peu de chose en définitive les idoles que tu te forges, sans te soucier de Celui qui tient leurs jours et les tiens dans sa main. Voilà un homme, que tu prends dans les brasseries où il pérorait, faute de clients, que tu fais ton souverain. Pendant dix ans, d'une façon occulte ou au grand soleil, il tient tous les ressorts du pouvoir, il les fait jouer à sa guise... Quand il part, que laisse-t-il? Quelles institutions lui survivront qui feront vivre son nom dans l'avenir? A-t-il même assis cette république dont on lui fait gloire? Si peu, que nombre de journaux républicains laissent entendre qu'elle ne lui survivra guère! Qu'a-t-il donc fait? Il a détruit, mais il n'a rien édifié. Pourquoi? parce qu'il s'est entouré, parce que tu l'as entouré d'hommes faits à son image, ignorants, haineux, n'ayant aucun de ces principes moraux sur lesquels seuls on peut assiser des institutions stables. Quand tu veux bâtir une maison, tu choisis de bons matériaux, quand tu veux fonder un gouvernement tu te contentes de faiseurs de phrases! Profite de la leçon. Un homme politique ne s'improvise pas plus qu'un architecte, un ingénieur, un mécanicien, pour tout cela il faut des études sérieuses des connaissances approfondies, qualités que tu as trop rarement demandées à tes mandataires. Ne vas plus les chercher dans les brasseries, dans les clubs, dans les réunions où celui qui parle le plus fort a seul chance de se faire entendre.

Tes véritables amis ne sont pas ceux qui t'invitent à briser tous les jougs y compris le joug de Dieu: ce sont ceux qui te disent que tu as des droits mais aussi des devoirs et que pour jouir des uns, il faut remplir les autres; ce sont ceux qui te disent que, au-dessus des lois humaines, il y a les lois divines, et que celles-ci doivent être les bases de celles-là.

Les peuples qui se conduisent d'après ces croyances ne connaissent point ces catastrophes renouvelées qui nous épuisent, et ils laissent à leurs fils des institutions justes et durables. Un homme est peu de chose; quand c'est sur lui qu'on base l'avenir, toutes les prévisions peuvent être en un instant déjouées. En fin de compte, il en faut toujours revenir à celui qui est maître de tous, qui frappe quand il lui plaît, et devant qui les tribuns les plus éloquents ne sont pas davantage que les simples artisans remplissant obscurément leur devoir de chaque jour. A l'heure du rendement de comptes, combien de ces modestes héros du devoir quotidien ne changeraient pas leur sort contre celui de M. Gambetta!

APPEL AUX ABSTENTIONISTES

DU 6^e ARRONDISSEMENT

Les conservateurs, dans l'élection de dimanche dernier, se sont groupés en nombre autour de M. Maire qui porte fièrement le drapeau des vraies libertés.

Dimanche prochain, 14 janvier, les mêmes, nous en sommes certains, n'abandonneront pas leur candidat, et bientôt leur élu.

Mais c'est aux abstentionnistes que nous nous adressons; plus que jamais il est nécessaire de secouer leur indifférence politique et religieuse. Nous voudrions les faire sortir d'une torpeur sans excuse, et d'un *far niente* dangereux au moment où les flots révolutionnaires envahissent un gouvernement sans principes et sans énergie.

Les républicains de toute espèce se sont comptés; les mêmes retourneront voter, ni plus ni moins; toute la bande révolutionnaire a donné; les neuf mille abstentionnistes peuvent se classer en indifférents systématiques et indifférents intermittents. Eh bien! les uns et les autres, nous les conjurons de se rendre au scrutin de ballottage. Il faut donner au candidat conservateur la victoire qui sera le triomphe de la liberté, la sécurité de l'avenir et la prospérité de la France. Que nous importe qu'on nous traite de réactionnaires; nous répondrons à nos adversaires que le catholicisme a conduit et conduit le monde au progrès et que la révolution et l'athéisme nous ramènent à la barbarie.

LA RÉDACTION.

1882

Il a passé, courbé sous le poids de la honte,
Ce néfaste quatre-vingt-deux,
A son seul souvenir notre sang bout et monte,
Jusqu'à nos fronts, jusqu'à nos yeux!
Quand les vieillards un jour parleront de cet âge
A leurs petits enfants debout,
On les verra cacher dans leurs mains leur visage,
Pâles de rage et de dégoût.
« Opprobre, diront-ils, opprobre à cette année
D'égoïsme et de lâcheté,
Qui vit croître et rugir la licence effrénée,
Sous le faux nom de liberté! »
Et quand ils rediront le mesquin despotisme
De nos tyrans de quelques jours,
Leur ignorance étroite et leur honteux cynisme.
Leurs bassesses et leurs détours;
On croira l'écouter qu'une vieille légende.
Jadis inventée à plaisir,
Et nul ne souffrira qu'un chroniqueur prétende
A ce point tromper et mentir.
Car le vrai crime n'est qu'un invraisemblable
Que nul jamais n'avait rêvé,
Et ce qu'on aurait cru tout à fait incroyable,
Un jour enfin est arrivé!

GABRIEL.

Condamnations pour Diffamations

Le tribunal correctionnel de Grenoble vient de prononcer sur les poursuites en diffamation que la sœur Saint-Charles dirigeait contre les divers journaux de Lyon, de Grenoble et de Paris, qui l'avaient si indignement calomniée au mois d'août dernier.

Le *Petit Lyonnais*, la *Lanterne* et le *Petit Parisien* ont été condamnés chacun à 200 fr. d'amende, à 500 francs de dommages-intérêts et à la publication *in extenso* des jugements en caractères ordinaires, en tête de chacun de ces journaux, ainsi que dans quatre journaux de Grenoble, et par extraits, dans deux journaux de Paris et de Lyon.

Le *Réveil du Dauphiné* et le *Républicain de l'Isère* avaient élevé, à l'occasion de la poursuite dirigée contre eux par la sœur Saint-Charles, une exception de prescription fondée sur ce qu'il s'était écoulé un délai de plus de trois mois entre le jour de l'assignation et le jour de l'audience. Cette exception a été accueillie par le tribunal.

Ce résultat a étonné beaucoup de personnes qui ne peuvent comprendre que les deux journaux les plus coupables et surtout le *Réveil du Dauphiné*, qui avait été le premier éditeur de la diffamation calomnieuse, échappent à une condamnation méritée.

Cette situation singulière est, comme nous l'avons dit, la conséquence de la nouvelle loi sur la presse qui a limité à trois mois le temps pendant lequel les délits de presse et de diffamation peuvent être poursuivis.

Avis aux personnes qui auront à diriger des actions judiciaires contre des diffamateurs.

Une réparation morale complète a du reste été accordée à la sœur Saint-Charles et les journaux mis hors de cause, grâce à la prescription, ont à l'audience, par l'organe de leurs avocats, déclaré qu'ils avaient été dupes d'une indigne calomnie inventée par des malfaiteurs, que le procureur de la République a déclaré de son côté avoir recherchés sans pouvoir les découvrir.

Voici, du reste, comment s'est exprimé M^e Arnaud, chargé de la défense du *Républicain de l'Isère*, au sujet du récit publié par le *Réveil* :

« Ce récit, en fait, Messieurs, était complètement mensonger mensonger d'un bout à l'autre. C'était une invention infernale. Une chose à regretter, c'est qu'on n'ait pas pu connaître le misérable qui, uniquement pour outrager une femme parce qu'elle professait une religion qui lui déplaisait, a pu commettre dans l'ombre lâchement et en se cachant, une telle infamie. Il est regrettable qu'il ne soit pas connu pour que nous puissions tous lui cracher à la face l'indignation et le dégoût qu'il nous inspire. »

Cela est très bien, mais si ce ne sont pas les journaux qui ont inventé la calomnie, pourquoi ont-ils été si prompts à l'accueillir et à la répandre ? Cela leur servira-t-il au moins de leçon pour l'avenir ? Nous voudrions l'espérer.

Tribune des Œuvres

Œuvre du Denier des Expulsés

Le jour de l'an approche, et partout les familles vont se réunir et se grouper autour de leurs chefs ; seules les familles religieuses ne pourront jouir de ce bonheur. Chassées depuis deux ans de leurs paisibles demeures, leurs membres sont toujours éparés et, pour beaucoup d'entre eux, l'exil ajoute ses tristesses à la privation des ressources les plus nécessaires. Au moment où tant de dépenses vont être faites pour les cadeaux de la nouvelle année, que chacun dans les foyers chrétiens pense aux persécutés et que les étreintes des expulsés ne soient point oubliées.

La grandeur et l'importance de l'Œuvre du *denier des expulsés*, très loin de diminuer, ne fait que s'accroître. Aujourd'hui, plus encore qu'au lendemain des expulsions, des besoins pressants sollicitent une générosité qui ne se lasse pas, et le temps n'a fait que rendre plus impérieux le devoir de réparer l'offense faite à Dieu et à son Eglise par la plus flagrante violation de tous les droits de la justice divine et humaine lésés à la fois.

Il faut donc que le zèle des amis si nombreux et si dévoués des religieux ne se ralentisse pas il faut continuer des aumônes toujours si nécessaires aux saintes victimes de la passion révolutionnaire ; il faut se rappeler que les religieux expulsés n'ont trouvé, loin de la France, que d'insuffisants abris. Il nous appartient, à nous catholiques français, de faire vivre nos moines et nos apôtres, de rester leurs auxiliaires, de participer à leurs mérites et à leurs œuvres, sinon sur la terre de la patrie qui les bannit, du moins sur la terre étrangère qui nous les conserve.

Puissent ces quelques lignes toucher le cœur de nos amis et les engager à envoyer leurs offrandes au *Comité du denier des expulsés*. Venir en aide à nos religieux attaqués et proscrits c'est acquiescer, pour notre pays, un gage de salut, c'est maintenir son plus puissant instrument de médiation et de relèvement.

Prière d'adresser les fonds à M. le comte Georges de Beaurepaire, secrétaire général du Comité, rue de la Chaise, 5, à Paris ; ou aux journaux qui ont ouvert la souscription.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Nous sommes un peu en retard avec l'honorable Compagnie et nous devons d'abord donner la composition du bureau pour l'année 1882-83.

Président. . . . MM. FLOTARD.
Vice-Présidents. . . AYNARD, SABRAN, PERMEZEL, LI-
LIENTHAL.
Secrétaire-général. ROUGIER.
Secrétaires. . . . DE SAINT-CHARLES, NIÈPCE, ANDRÉ,
FALÇOUZ, PELOSSE, BÉRARD, CHAR-
DINY, RUBELLIN. PAGNON.
Questeur. . . . DUMOND.
Trésorier. . . . TARGE.
Bibliothécaire. . . OZIER.

La lecture du compte rendu financier, où figure une dépense pour souscription au monument de l'économiste Garnier, provoque de la part de M. Aynard, cette observation que J.-B. Say, né à Lyon, n'a pas

encore de monument dans sa ville natale. On chercherait vainement son buste dans la salle des Lyonnais dignes de mémoire.

M. Flotard, président, répond que l'idée est si juste que tout le monde sera surpris de ne l'avoir pas encore eue. Le bureau de la Société pourra s'occuper de cette question et provoquer une souscription.

La Société subventionne de ses deniers un cours d'économie politique de l'Ecole normale de Villefranche : cet enseignement donne les meilleurs résultats. Un membre demandant quel programme on y professe, il lui est répondu que ce programme est celui de tout cours d'économie politique moderne. Après quelques notions générales, on aborde l'examen des quatre questions suivantes : D'où vient la richesse ? Où va-t-elle ? Comment se répartit-elle ? Comment se consomme-t-elle ? Production, circulation, répartition, consommation, telles sont les quatre grandes divisions du cours ; tel est le cadre bien simple dans lequel rentrent toutes les questions économiques.

M. Flotard, quittant le fauteuil de la présidence, aborde la question à l'ordre du jour : *Le premier enseignement de l'Economie politique à Lyon, par l'abbé Noirot.*

L'enseignement de l'abbé Noirot, comme sa personne même, avait quelque chose de particulier et d'excessivement original ; c'était un homme ayant horreur de tout ce qui est banal et commun ; comme lui son enseignement avait un caractère tout spécial et des qualités qu'on n'a pas retrouvées depuis, du moins au même degré.

L'entraînement était si grand que beaucoup d'élèves, leur année de philosophie achevée, demandaient comme une faveur de leurs parents de faire avec l'abbé, ainsi qu'on l'appelait familièrement, une seconde année d'études. C'est dans ce cours de deuxième année que l'abbé Noirot abordait de front et d'une manière générale l'étude de l'ensemble des sciences et de l'humanité.

Il n'y a rien, dans la société, disait l'abbé Noirot, qui ne soit dans l'homme. Etudiez donc l'homme, avec ses principales facultés, la sensibilité, l'intelligence, la volonté : ces facultés produisent des idées dont les cinq principales sont celles de l'utile, du beau, du vrai, du bien, enfin l'idée du saint ou du Divin qui résume toutes les autres. Or, la société est organisée comme l'homme ; ces cinq idées y sont représentées par cinq classes sociales, la classe industrielle, la classe artistique, les classes des savants, celles des juges et des prêtres. A chacune de ces fonctions sociales, correspond un ordre de sciences : Économie politique, esthétique, philosophie supérieure, jurisprudence, théologie.

L'Économie politique, sans doute, est la dernière venue des sciences, elle est moins avancée que les autres ; elle subit la loi commune à toutes, de se tromper souvent, de ne voir souvent qu'une partie de la vérité ; mais enfin, comme toutes, elle poursuit sa voie, et, si elle n'arrive pas, si elle n'est pas encore arrivée, elle n'en rend pas moins des services réels et incontestables.

L'abbé Noirot insistait sur cette étude des classes sociales qui devenait pour lui une espèce d'histoire spéciale. Reprenant une idée, déjà émise par Augustin Thierry et plusieurs autres, il reprochait aux historiens d'avoir en général fait l'histoire des classes gouvernantes et dirigeantes, des rois, des guerriers, des prêtres, des riches, et d'avoir négligé les classes industrielles. Or, c'est là le plus grand nombre. — Au début de l'humanité, il n'y avait pas de classe dirigeante ; chacun travaillait et vivait de son travail ; chacun demandait à la chasse, à la pêche, sa nourriture de tous les jours. Plus tard, apparaît la vie pastorale et avec elle l'organisation de la famille, de la tribu ; puis l'agriculture, et en même temps les premières idées économiques et la notion de la propriété.

La propriété, disait l'abbé, est un développement du moi humain au dehors de l'homme ; c'est l'esprit de l'homme se prolongeant hors de lui-même à l'aide de ses facultés intellectuelles et physiques. Le musicien, le poète composent un hymne, un chant. Pourrait-on leur en contester la propriété ? Ce serait leur contester celle de leur propre intelligence. Il en est de même de l'artiste qui avec une masse informe d'argile, fabrique un chef-d'œuvre. Il doit en être de même de l'homme qui prend un champ inculte n'appartenant à personne, le cultive, le transforme et le rend productif.

Contester la propriété, c'est contester à l'homme la propriété qu'il a de lui-même ; c'est contester sa liberté, c'est retourner à l'esclavage. Liberté et propriété sont deux mots inséparables.

L'humanité continue à se développer ; les premières formes de la société humaine apparaissent. Les castes se forment ; puis le moule des castes se brise ; les classes s'affranchissent péniblement, et une à une.

La classe industrielle, d'abord esclave, puis serve, est arrivée de nos jours à la liberté et à l'égalité, qui n'ont plus d'entraves que dans la nécessité des travaux indispensables à la vie.

Cette obligation d'être astreint toujours à une même tâche matérielle, empêche évidemment le développement complet de l'intelligence. Mais l'abbé Noirot avait foi dans l'avenir ; il montrait cet avenir meilleur dans la transformation à l'aide des machines, dans le perfectionnement de l'outillage, dans la facilité de plus en plus grande pour l'ouvrier de devenir lui-même patron ; il ne craignait pas d'affirmer que de siècle en siècle l'affranchissement de l'ouvrier s'opérerait non par de vaines luttes, mais par le progrès naturel de la science et de la société.

Une anecdote prouvera combien l'abbé Noirot avait foi dans les vraies destinées de l'humanité. Un de ses élèves, spiritualiste convaincu, revoyait un jour l'abbé quelque temps avant sa mort, et lui témoignait amèrement son chagrin d'assister aux progrès toujours croissants de la science et du matérialisme, au détriment de la vraie philosophie. M. Noirot lui répondit : « Mais mon ami, vous avez donc oublié mes leçons. Ne vous ai-je pas dit bien souvent que l'esprit d'une Société, comme l'esprit d'un individu est incapable de tout embrasser à la fois. Il porte ses préférences vers un système pour incliner ensuite vers un autre ; il embrasse un ordre d'idées ou de sciences, pour passer bientôt à un ordre différent. »

« Aujourd'hui le monde semble délaisser le spiritualisme, mais rassurez-vous. Tout vient en son temps, et l'exagération n'est qu'un mal passager. Du désaccord se dégage une harmonie scientifique, d'où la vérité jaillit au grand jour. Il y a une sorte de bascule de l'esprit humain et la vérité triomphe toujours à la longue. »

L'abbé Noirot a produit des élèves distingués comme Blanc de Saint-Bonnet, Rondelet, Ozanam. Il est regrettable qu'aucun Platon, n'ait songé jusqu'ici à reproduire quelques-uns des entretiens de celui qui a le mieux compris Socrate, et le mieux appliqué sa difficile méthode. Nous pourrions ainsi savourer de nouveau quelques traits de cet esprit acéré, malicieux, à la fois clair, profond, brillant et solide.

Il importe de signaler que l'abbé Noirot eut l'audace rare de parler d'Économie politique à Lyon et au sein même de l'Université, à une époque où cette étude était prohibée à peu près partout. C'est à ce titre surtout qu'il appartenait à la Société de lui rendre un hommage mérité.

JEAN DE LYON.

Où est la Boîte aux Lettres

En lisant ce titre vous croyez à quelque insidieuse « question roumaine ».

Détrompez-vous.

Il s'agit tout uniment d'un nouvel exploit de l'un des *pignoufs* laïques qui tourmentent nos pauvres communes rurales au nom du professeur de quatrième Duvaux et sous l'inspiration de l'outrecuidante bande maçonnique.

Écoutez :

Depuis bien longtemps, dans le village des Maderuettes, en Dauphiné, la boîte bleue (il y en a de grises, mais celle-ci était bleue, nous précisons) de l'administration des Postes ornait la façade d'une Maison sise juste au milieu de l'agglomération des rustiques habitations du lieu.

C'était commode et à la portée de tout le monde.

Cela ne pouvait pas durer.

Et puis la muraille qui supportait la dite boîte pouvait après tout n'être qu'une infâme muraille réactionnaire comme il y en a encore tant ; n'était-elle pas à deux pas de l'église ?

Aussi, l'autre jour, quelle ne fut pas la tête du piéton de M. Cochery, lorsqu'arrivant pour faire la levée-il ne trouva plus de boîte ?

« Oùqu'est ma boîte » s'écria, l'honnête rural en ébranlant les échos d'une formidable imprécation ; et les échos répondirent : « à la porte de maître Martin. »

Ici, permettez-moi d'ouvrir une courte parenthèse, pour vous faire savoir que les échos en question n'étaient autres que les piailluses et moqueuses voix de nombreux galopins sortant de l'école laïque, et aussi pour vous, dire que ces mêmes galopins ont donné à leur pédagogue le significatif sobriquet de « Maître Martin », en raison de ses gracieuses allures de planigrade inquiet et farouche.

Je referme la parenthèse.

Mais, pourquoi, diantre ! le maître d'école a-t-il déboulonné cette boîte pour la clouer à son huis ?

Mystère et timbres-poste !!

O M. Duvaux (de l'instruction publique) ! ô M. Cochery (des postes) ! tâchez donc de vous entendre S. V. P. dans cette circonstance. Il y a évidemment empiètement d'un ministère sur l'autre.

La burlesque omnipotence de nos modernes docteurs es-alphabet tend évidemment à s'étendre sur tout. Sous peu ne les verrons-nous pas, en même temps que greffiers, agents-voyers, capitaines des pompiers, cantonniers, mouchards, gabellous, fossoyeurs, porteurs de contraintes, inspecteurs de pavés, etc. etc. ? C'est possible.

Oh ! si j'étais le directeur des postes de l'arrondissement, c'est moi qui ferais donner sur les doigts, sur les pattes, veux-je dire, de maître Martin pour son petit abus de pouvoir.

En attendant, le plus clair de l'aventure, c'est que les paysans de l'endroit, nés rusés et méfiants, ne jettent plus leurs lettres à la boîte de maître Martin — on leur a parlé d'un certain « cabinet noir » — ils les portent à la boîte de la gare, à deux kilomètres de là. Et le facteur ne lève plus, dans la boîte de l'administration, que des fragments de savates et des carrés de papier tout particulièrement maculés M^e Margue sait bien ce que je veux dire.

J. DE TRAMBAS.

BULLETIN FINANCIER

Les compagnies de Chemins de fer, vont clore dans quelques jours l'exercice 1882.

Pour toutes, excepté pour le P.-L.-M., il sera légèrement supérieur au précédent.

Mais malgré cet excédant et la baisse qu'elles ont subie, à la suite du krach de janvier, nous croyons que les actions sont encore à un prix fort raisonnable.

Si nous ajoutons que les nouveaux tarifs qui sont à l'étude, peuvent opérer une véritable révolution dans les bénéfices des compagnies, les capitaux de l'épargne comprendront qu'ils ne doivent toucher à ces valeurs qu'avec une extrême prudence.

La plupart des chemins étrangers, clôturent également avec une plus-value.

Mais si l'on excepte les Autrichiens, cette plus-value est presque insignifiante et ne modifiera pas sensiblement, les dividendes distribués jusqu'ici.

L'exercice 1882, s'annonçait très brillant par les Lombards. Malheureusement, les inondations sont venues trop tôt arrêter le développement des recettes. La ligne d'Innsbruck à Trieste a été interrompue pendant plusieurs semaines. Les réparations ont coûté 4 millions 500.000 fr. dont l'amortissement sera réparti sur plusieurs années. Mais si à cette somme consacrée à l'amortissement on en ajoute une autre de 500.000 pour augmentation de frais d'administration, il est à croire que le dividende ne s'écartera pas sensiblement de celui payé en 1881 et qui était de 4 fr.

On peut dire des mines ce que nous avons dit des chemins de fer.

L'exercice courant, surtout en ce qui concerne les mines du bassin de la Loire, sera sensiblement supérieur à celui de 1881.

Les expéditions sont arrivées ces derniers temps à un chiffre qu'elles n'avaient jamais atteint.

Sauf l'avenir qu'on ne peut préjuger, elles sont presque toutes dans une situation prospère.

Les cours pratiqués en Bourse, sur la Loire, les Montrambert, Roche-la-Molière et Saint-Etienne, nous paraissent des cours d'achat.

L. G.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DU SENTIMENT DE LA NATURE. PROLOGOMÈNES, par VICTOR DE LAPRADE, de l'Académie française, un beau volume in-18 Jésus. Prix, 3 fr. 50, Paris, Didier et C^e éditeurs, 35, quai des Augustins. — Lyon, chez les principaux libraires.

M. de LAPRADE, membre de l'Académie Française, a publié, il y a une quinzaine d'années, *Histoire du Sentiment de la Nature*, en deux volumes. Il suivait, dans ce livre, à travers les âges, les formes diverses qu'avait revêtues l'expression de ce sentiment. Le volume nouveau qui vient de paraître est consacré à la théorie esthétique. C'est dire tout l'intérêt qu'il présente. Ce n'est plus ni le poète, ni l'historien qui raconte ses impressions, c'est le philosophe qui expose sa doctrine, et nul n'avait plus qualité pour le faire, que l'auteur d'*Hermia*, du poème à un *Grand Arbre*, et de tant d'autres poésies qui témoignent d'une manière particulière de sentir et de comprendre le monde extérieur.

LA RÉVOLUTION. — 1789-1882, par CHARLES D'HÉRICAULT, appendice par EMM. DE SAINT-ALBIN, VICTOR PIERRE et ARTHUR LOTH. Un splendide volume in-4° illustré de chromolithographies, gravures sur bois et fac-simile. — Prix, broché, 30 fr., relié tranches dorées, 40 fr. Paris, Dumoulin, éditeur, 5, rue des Grands-Augustins. — Lyon, chez les principaux libraires.

Voici un admirable volume — qui est aussi un admirable livre : deux termes qui ne sont pas nécessairement connexes.

La Révolution de M. d'Héricault sort absolument de l'ordinaire des ouvrages de luxe publiés tous les ans à pareille époque. C'est un des monuments littéraires, historiques et artistiques les plus considérables du siècle : du reste, M. d'Héricault est bien connu pour son incomparable compétence sur tout ce qui concerne la « grande Révolution ». Il s'est pénétré, imprégné de cette époque terrible ; il a vécu dans ce temps-là, par l'esprit et par la pensée ; il le connaît comme pas un, et sa haute portée d'intelligence lui permet de juger en maître de l'histoire ce qu'il a si bien étudié en archéologue curieux.

Les estampes, les caricatures, les gravures les plus curieuses du temps, défilent sous vos yeux, tour à tour ravies et épouvantées. Ce sont des fac-simile d'une exécution vraiment miraculeuse.

Quant au texte, il est de la plus grande valeur littéraire et historique.

Voici, du reste, quelques lignes qui en disent beaucoup à nos amis : « Ce livre est avant tout un livre « traditionnel » et qu'anime le respect de la vieille France. Nous ne sommes pas de ceux qui cachent les imperfections de l'ancien régime et ne prétendons pas innocenter sans réserve une société dont tous les éléments ne furent pas suffisamment chrétiens ; mais nous savons que nos vieilles institutions avaient fait la grandeur de la France, qu'il était aisé de les perfectionner, et qu'à tout le moins il eût mieux valu les corriger que les détruire. Nous voyons encore que la Révolution, dont le but non avoué était le renversement de l'ordre social établi, s'opposait violemment à la réalisation des réformes : « Ce que vous venez d'entendre, dit Mirabeau après le discours royal du 23 juin 1789, pourrait être le salut de l'Etat, si les présents du despotisme n'étaient pas toujours dangereux. » Nous croyons que la Révolution est non seulement une révolte, mais une école de révolte contre les légitimes représentants de l'Autorité dans la société, dans l'Etat et dans la famille. Nous croyons que c'est la forme la plus dangereuse de ce principe qu'on a nommé « césarisme » et qui, pour diviniser l'Etat, n'hésite pas à violer la liberté des individus. Nous croyons qu'elle s'est elle-même posée dans le monde comme l'irréconciliable ennemie de l'idée religieuse ; qu'elle a trop prêché le « droit » aux dépens du Devoir ; qu'elle a mis partout l'homme à la place de Dieu ; qu'elle a éteint ici-bas l'esprit de sacrifice sans lequel rien ne saurait subsister, et qu'elle a jeté l'humanité sur la pente des revendications sociales, sur cette pente fatale où rien ne pourra plus l'arrêter. »

MUSÉE DES FAMILLES

Nous recevons le premier numéro du vieux *Musée des familles* transformé par la Librairie Ch. DELAGRAVE et qui paraît maintenant deux fois par mois au lieu d'une. Cette livraison de 32 pages à 2 colonnes contient 31 illustrations. Avec ce numéro commence *Paris dans mille ans* par CALVET, et ce début annonce un ouvrage d'un intérêt saisissant.

Les autres articles sont signés VICTOR FOURNEL, ANDRÉ LEMOYNE, GENEVAY, Eug. NOEL, Eug. MULLER, etc. Les dessins sont dus aux meilleurs de nos artistes.

Le prix d'abonnement à ce beau journal n'est que de 14 francs : Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Charleville.

Il me souvient que venant, une fois, de Valenciennes à Charleville par le Nord, en longeant la frontière belge, je dus coucher en route, le train n'allant pas plus loin qu'Hirson. D'ordinaire, c'est là un fâcheux incident de voyage. Arriver entre dix heures et minuit dans un endroit inconnu, s'acheminer vers quelque auberge de rencontre, de laquelle il faudra déguerpir entre quatre et cinq heures du matin, n'est pas d'une perspective bien récréante, surtout en hiver. Eh bien, j'ai gardé bon souvenir de cette halte à Hirson.

Un clair de lune superbe, une petite patache, conduite par une rougeaude maritorne, m'a brouetté sur une belle route pendant deux petits kilomètres. La chaussée, lustrée par la pluie du jour, étincelait comme une nappe d'argent. Les grands arbres dont est bordée la route, dépouillés de leurs feuilles, frémissaient sous un souffle aussi doux qu'une haleine de printemps, et dentelaient l'azur du ciel d'un réseau mobile formé par leurs noires ramifications qui se touchent sans intervalle.

Bientôt le clocher du village apparaît. Après deux ou trois cahots, la place est traversée, et je suis débarqué dans une auberge de campagne où les voyageurs sont reçus à la cuisine, où les portes des chambres ferment en dedans par de grands verroux ronds, longs et bruyants.

Un fait singulier et dont il ne doit pas se voir beaucoup d'autres exemples : les boutiques d'Hirson n'ont point de volets. On aperçoit au travers des vitres nues la marchandise de l'épicier ou du tailleur, simplement protégée par le fragile carreau. Et cela à onze heures du soir ou à cinq heures du matin, en pleine nuit d'hiver !

Charleville et Mézières vivent côte à côte, un peu semblables à ces villes jumelles de la frontière, dont l'une appartient à une nationalité et dont l'autre relève d'un autre pays. Ici, le faubourg, la ville moderne et industrielle a grandi à côté de la cité guerrière et féodale, sans se confondre avec celle-ci ni l'absorber, ainsi que le fait est fréquemment arrivé ailleurs. Les deux cités, sœurs mais jalouses, se regardent par dessus le fossé qui les sépare, comme un seigneur et un industriel dont les propriétés se touchent.

A Charleville, on retrouve peu de constructions anciennes. Tout autour de la place duciale, des bâtiments aux arcades massives, sombres et profondes. Les boutiques qui sont enfouies dans ce cloître et qui seraient merveilleusement abritées sous un ciel méridional, sont ici noires et humides, et le commerce les a depuis longtemps délaissées — s'il les a jamais recherchées.

Charleville est relié à Mézières par un pont de vingt arches, qui forme à lui seul, avec ses tenants et aboutissants, une promenade complète. C'est dans l'église de Mézières que se maria Charles IX, en 1570, époque où le monument a dû s'achever.

Les noms des stations de la voie ferrée qui va de Charleville à Nancy, en côtoyant la nouvelle frontière, sonnent douloureusement pour des oreilles françaises. Elles sont pourtant claires et gaies, ces villes de l'Est ! Sedan lui-même que l'on rencontre à une demi-heure de Charleville, avec sa ceinture de collines et

ses bruits d'eaux vives et chantantes, n'a pu réussir à prendre des airs moroses.

Peu après, c'est Bazeilles dont le nom retentira longtemps comme un glas sinistre ! puis vingt lieux où de funèbres monticules à profil géométrique accusent un combat sanglant, et recouvrent à jamais des milliers de nos frères ! Enfin, Pagny-sur-Moselle où les voyageurs « changent de voitures » !

Les lois du pays devraient imposer à nos gouvernants l'obligation de parcourir une fois l'an ces douloureuses étapes, mais avec défense expresse de mettre la tête à la portière et de prononcer aucun discours.

La Nouvelle Frontière

Le soleil brillait clair ; par la portière ouverte, Entrait dans le wagon l'air doux et mesuré, Courbant sur les sillons la moisson déjà verte, L'arbre en fleur dans le champ, le saule dans le pré :

Celui-là tout couvert de touffes roses-blanches, Celui-ci couronné de feuilles au sommet ; Et je voyais au loin briller entre les branches Le fleuve illuminé par un joyeux reflet.

Et soudain je pensais, en face de la terre Rajunie et parée, en face du ciel bleu, A ceux qui ne sont plus, à ceux qui, dans la guerre, Ont été pour la mort marqués du doigt de Dieu !

A ceux qui sont tombés dans la grande mêlée, Par la faim allanguis, broyés par les canons, Ou frappés à l'écart, dans la nuit isolée, Héros dont le Pays ignore jusqu'aux noms !

J'évoquais et nos deuils, et la France amoindrie, Le passé douloureux, l'avenir menaçant, Et je te reprochais d'être calme et fleurie, Campagne qui riais au soleil bienfaisant.

Pour qui te pares-tu, banale fiancée ? Sont-ils donc oubliés ceux qui, l'espoir au cœur, En râlant t'envoyaient leur dernière pensée Et croyaient te sauver de l'affront du vainqueur ?

— Et la campagne alors, sans cesser d'être belle, Sans cesser de sourire aux doux rayons du soir, Sembla répondre : Ami, la Nature éternelle N'a que faide des deuils qu'il vous a plu d'avoir.

Belle, libre et féconde, à tous elle se donne, Tout entière à chacun de vous, nains envieux ! Voyez : sans l'amoindrir, du soleil qui rayonne Chaque plante jouit en entier, sous vos yeux.

Enfants, égorgez-vous, le frère avec le frère, Pour un pain qui pourrait vous nourrir tous les deux, Mais ne demandez pas que la nature entière Se voile, au lendemain de vos combats hideux !

Malgré vos pleurs tardifs, vos rancœurs homicides, L'œuvre de Dieu poursuit son immuable cours : Le printemps va fleurir sous vos regards humides, Et le sang de vos morts engraisera les labours.

L'abondance des matières nous obligent à renvoyer le FEUILLETON à la semaine prochaine.

Le Gérant : Étienne LABROSSE.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère, Classique et Moderne

GRAND ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE

A des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉS DE PIANOS

DES MEILLEURS FACTEURS DE PARIS

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

VENTE ET LOCATION A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par M^{lle} JEANNIN, 3, rue de la Platière. Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.



Offre domestiques de Suisse, Savoie, départ, limit., 1 à 10 ans même place. Demande un Gérant sérieux pour hôtel, Aix-les-Bains.

Avis aux Cultivateurs

Sel de mer, 28 francs les 1.000 kilos. Sel de mer dénatré à la chaux, 28 fr. les 1.000 kilos, chez MARTIN-DUVAL, à Fécamp (Seine-Inférieure).

LA

PROVINCIALE

Compagnie d'Assurances à primes fixes

CONTRE LES ACCIDENTS, LE CRÉDIT ET L'INCENDIE

Fondée en 1877

Capital social : 10 Millions

Siege de la Société : 99, r. des Petits-Champs

PARIS

Assurances collectives avec garantie

de la responsabilité civile des Patrons

Assurances individuelles

Assurances contre tous les accidents

matériels.

Envoi gratuit de tarifs et de prospectus

sur demande.

A VENDRE A L'AMIABLE

GRAND VIGNOBLE dans la Gironde, cru 1^{er} bourgeois, à 6 kilomètres du boulevard de Bordeaux, avec habitations confortables et vastes dépendances, bois, terre et prairies, dans les graves sablonneuses et indennes du Bordelais, et réfractaire au phylloxera pour le moins autant que le sable d'Aigues-Mortes ; d'un revenu net actuellement de 30.000 fr., dans 3 ans de 50.000 fr. et dans 10 ans de 100.000 fr.

Contenance garantie : plus de 200 hectares en un seul tenement, bon site, air sain, le plus doux climat de la Gironde, pays de chasse.

Prix : 600.000 fr., avec facilités de paiement.

Aux agents forte commission, en cas de vente par leur intermédiaire.

S'adresser à M. BLANC, propriétaire à Brown-Léognan (Gironde).

LEÇONS D'ITALIEN

19, rue du Garet, au 2^e.



Sirop Codéine Tolu Zed

Le Sirop du Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{ie}.

FUSILS ANGLAIS

Armes sérieuses et garanties

Vendus aux mêmes prix qu'à Londres

A. GUINARD & Cie

PARIS

8, avenue de l'Opéra, 8

En face de la rue de l'Échelle.

Pianistes

pour soirées et au mois. Agence place Célestins, 1, au 1^{er}.

ARMES DE CHASSE

ET DE TIR

FABRIQUE ET RÉPARATION

FOURNITURE ET ÉCHANGE

Canon Choke-Bored à longue portée

J. MULLER, 20, rue d'Algérie, LYON.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT

MENIER

Exiger le véritable nom

EN VENTE

A l'Agence générale de publicité V. FOURNIER

14, rue Confort, à Lyon

Et à ses succursales de Saint-Étienne et de Grenoble

BILLETS DE LOTERIE

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5.000.000 de BILLETS. — 600.000 fr. de Lots.

GROS LOT : 200.000 Fr.

Un lot de	100.000 fr.	Cinq lots de	10.000 fr.
Deux lots de	50.000 fr.	Vingt-cinq lots de	1.000 fr.
Quatre lots de	25.000 fr.	Cinquante lots de	500 fr.

PRIX DU BILLET : 1 FRANC

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets ; 30 cent. de 3 à 10 ; 45 de 10 à 15 ; 60 de 15 à 20.

CALFEUTRAGE invisible des appartements
Boureaux élastiques sans clous
Veuve De Dave, 26, quai du Louvre
Envoi franco du prospectus explicatif
PARIS

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCHEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

LE TEMPS

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

PARIS, 47, boulevard Haussmann

Assurances en cas de Décès, Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTE VIAGÈRE

POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE
A 50 ans, 7 fr. 82 c. ; — à 55 ans, 8 fr. 75 c. ; — à 60 ans, 10 fr. 86 c. ; — à 65 ans, 12 fr. 97 c. ; — à 70 ans, 15 fr. 08 c. ; — à 75 ans, 17 fr. 19 c. ; — à 80 ans, 19 fr. 30 c. ; — à 85 ans, 21 fr. 41 c. ; — à 90 ans, 23 fr. 52 c. ; — à 95 ans, 25 fr. 63 c. ; — à 100 ans, 27 fr. 74 c.

VIN DE COCA MARIANI Le plus efficace des toniques,
41, boulevard Haussmann, PARIS.